



# A Ceder : Restaurant À La Bouexiere

Publié sur [actify.fr](https://actify.fr) le juin 8, 2026

48 vues

## Adresse:

23, rue Théophile Rémond

## Date de fin de commercialisation:

03/07/2026

## Date limite de dépôt des offres:

01/07/2026

## Etude:

Lex MJ

1154-5027225. Par jugement en date du 13 mai 2026, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de l'EURL LE BISTROT DES SAVEURS et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Sarah RODIER, a été désignée en qualité de Liquidateur.

L'EURL LE BISTROT DES SAVEURS exploitait un fonds de commerce de restauration.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE DE L'EURL LE BISTROT DES SAVEURS  
23, rue Théophile Rémond 35340 LA BOUEXIERE  
Restaurant, soirée à thème, vente à emporter de plats

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE :

Actifs corporels selon inventaire du commissaire de justice

Droit au bail des locaux situés 21-23, rue Théophile Rémond 35340 LA BOUEXIERE

Clientèle

Enseigne et nom commercial

Précisions quand au bail commercial :

Description :

- 1ère partie :

Au rez-de-chaussée : une salle de réception avec bar, une cuisine aménagée, une réserve, un espace toilette public avec plonge, un local poubelle et un local de produits d'entretien et chauffe-eau,

A l'étage : une salle de réception.

- 2ème partie :

Au rez-de-chaussée : une salle de stockage,

A l'étage : wc, espace de change et un bureau.

Destination du bail : « restaurant, soirée à thème, vente à emporter de plats ».

Durée du bail : 9 années entières et consécutives à compter du 08/07/2024 pour se terminer le 07/07/2033.

Loyer : 1.150,92 € mensuel, payable d'avance.

Dépôt de garantie : un mois de loyer.